etxez etxe

Magazine municipal d'informations de Bassussarry

N° 95
Hiver 2022

BUDGET 2022
Présentation et investissements

DOSSIER ÉTAT CIVIL
Tout ce qu'il faut savoir !

ANIMATIONS
Le calendrier du Printemps

Bassussarry
Ongi Etorri

Mot du Maire

Le dernier recensement du 1er Janvier 2019 nous informe que nous étions 3 326 habitants à Bassussarry. Comme beaucoup de communes alentour, nous subissons une très forte pression immobilière et pour autant, le manque de logements n'a jamais été aussi prégnant. Relayée dans la presse locale en janvier dernier, Bassussarry a connu une augmentation de 657 habitants entre 2013 et 2019, soit une croissance de 4% par an.

Pour infléchir cette croissance, nous avons pris de nombreuses dispositions dans le PLU de 2017, notamment en supprimant 30 hectares de terrains jusque-là constructibles. Cependant, le besoin en logements ne tarit pas, en particulier pour les jeunes de la commune, qui souhaitent louer ou accéder à la propriété. La Communauté d'Agglomération du Pays Basque travaille sur plusieurs pistes :

- **Le bail réel solidaire** qui permet d'acquérir un logement sans être propriétaire du foncier. Cet outil a deux avantages :
  - ✓ Pour l'acquéreur : le prix de sortie du logement est nettement inférieur au prix du marché libre,
  - ✓ Pour la collectivité : elle maîtrise le prix à la revente, car il ne peut y avoir de plus-value excessive.
- **La mise en place du règlement relatif au changement d'usage.** Cet outil devrait inciter les propriétaires à proposer des locations à l'année plutôt que des locations saisonnières.

L'offre en hébergement touristique, bien que nécessaire, ne peut se développer au détriment du logement et des ménages qui cherchent à se loger au plus près des services et des emplois. Tout cela fait écho aux objectifs du Programme Local de l'Habitat (PLH). Son règlement 2021-2026 fixe un objectif de production globale de 2 686 logements par an sur l'ensemble des 158 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Pour Bassussarry, cet objectif est de 35 logements par an dont 15 sociaux.

Alors oui, nous accueillerons encore de nouveaux habitants. Et Bassussarry sait accueillir, comme elle l'a toujours fait depuis de nombreuses années. Vous le savez, le maire n'a pas les pleins pouvoirs en matière d'urbanisme, mais sachez que les élus œuvrent chaque jour à la préservation de notre belle Commune.

Autre élément à ne pas perdre de vue : le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Ce syndicat regroupe les 158 communes de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et 8 communes du Seignanx. Le SCoT fixe les modalités d'aménagement et de développement du territoire à 20 ans, conditions d'aménagement que nous souhaitons plus respectueuses des espaces, des ressources et des attentes des habitants. Ce SCoT est en cours d'élaboration et devrait être finalisé dans les deux prochaines années. Si vous souhaitez suivre l'avancement de la réflexion, je vous invite à vous connecter sur le site internet de Bassussarry à la rubrique Intercommunalité. Vous y trouverez des informations très intéressantes sur le projet de territoire qui se dessine. **Votre avis compte ! Vous pourrez donc également contribuer directement à ce travail en faisant des propositions en ligne.**

Cette démarche est importante car ce document impactera l'évolution et l'aménagement de notre commune. En effet, à l'avenir tous les plans locaux d'urbanisme (PLU et PLUi) devront contribuer à sa mise en œuvre. Dans l'esprit de toutes ces politiques publiques, nous continuons à travailler sur l'évolution de notre village pour améliorer la qualité de vie de chacun. Ainsi, vous trouverez dans ce numéro, principalement orienté sur le budget, toutes les informations sur nos réalisations et sur la vie municipale.

J'espère très sincèrement vous retrouver autour des animations prévues ce printemps et partager avec vous la convivialité de nos marchés de producteurs.

Très sincèrement.

Sommaire

MOT DU MAIRE ..... p 2
3 QUESTIONS À ..... p 4
DOSSIER ÉTAT CIVIL ..... p 6
LA FEUILLE VERTE ..... p 9
INONDATIONS ..... p 10
BUDGET 2022 ..... p 12
ANIMATIONS DE NOËL ..... p 14
LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE ..... p 16
LOGEMENTS ..... p 17
SPORT ..... p 18
MARATHON DE BIARRITZ ..... p 19
GOLF DE BASSUSSARRY ..... p 20
CALENDRIER ÉLECTORAL ..... p 21
ANIMATIONS ..... p 22
ÉTAT CIVIL ..... p 23

Auzapezaren hitza

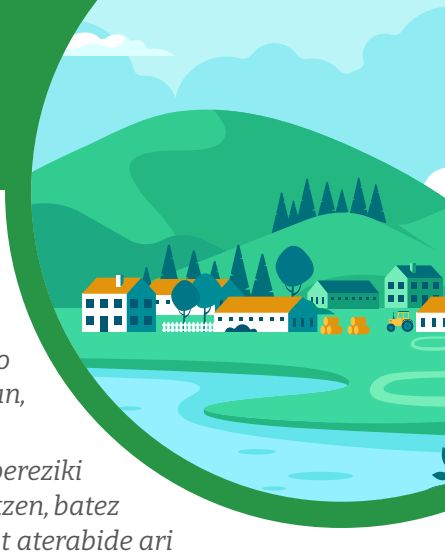

Biztanleen azken errolda 2019/01/01ean egin zen eta Basusarrin 3326 biztanle girela dio.

Inguruko herri anitzetan bezala, bizitegien alorrean presio handia bizitzen ari gira eta bizitegien eskasia sekulan baino handiagoa zaigu orain. Tokiko prentsak hedatu du arazo hori (2022ko urtarrila). Basusarrik 657 biztanle irabazi ditu 2013 eta 2019 urteen artean, hots, urtean %4ko emendatzea izan da.

Hazte horren apaltzeko, hainbat erabaki hartu ditugu 2017ko Tokiko Hirigintza Planean, bereziki ordurarte eraikigarri ziren 30 hektarea kenduz. Halarik ere, bizitegien beharrak ez dira asetzen, batez ere alokatu edota erosi nahi duten herriko gazteentzat. Euskal Hirigune Elkargoa hainbat aterabide ari da lantzen:

- ***Elkartasunezko alokairu** errealak bizitegia eskuratzeko aukera ematen du lurraren jabe izan gabe. Tresna horrek bi abantaila ditu:*
  - ✓ *Eroslearentzat: bizitegiaren hastapeneko prezioa merkatu librean baino zinez apalagoa baita;*
  - ✓ *Kolektibitatearentzat: bizitegiaren berriz saltzearen prezioa kontrolatzen du, ezin baita gehiegizko gainbaliorik egin*
- ***Erabiltzearen aldaketaren** araudia plantan ematea. Tresna horrek bultzatu beharko lituzke jabeak urte osorako alokairuak proposatzera sasoi-alokairuak proposatzeko ordez.*

Turismo-ostatalekuen eskaintza, beharrezkoa izanik ere, ezin da ohiko bizilekuen eta zerbitzu eta lanpostuetatik ahal bezain hurbil bizi nahi duten jendeen kaltetan garatu. Hori guzia Bizilekuen Tokiko Programaren (BTP-PLH) helburuekin loturik da. Programa horren 2021-2026ko araudiak Euskal Hirigune Elkargoaren 158 herri guzietarako, orotara, urtean 2686 bizitegi egiteko helburua finkatu du. Basusarrirentzat, helburu hori urtean 35 bizitegiena da, haietan 15 bizitegi lagunduak.

Hala bada bai, biztanle berriak hartuko ditugu oraino. Baina Basusarrik badaki jendeak hartzen, egundainotik hala egin baitu. Badakizue auzapezak ez duela hirigintza alorreko ahalmen osoa, baina jakin ezazue hautetsiak egunero ari dituzuela gure herri ederra zaintzeko lanean.

Baztertu behar ez den beste elementua, Lurralde Koherentziarako Eskema (LuKE-SCOT) dugu.** Euskal Hirigune Elkargoko 158 herriak eta Seignanx aldeko 8 herriak biltzen ditu. Lurralde Koherentziarako Eskemak lurraldearen antolatze eta garatze moldeak 20 urterako finkatzen ditu. Antolatze baldintza horiek lekuen begiramenez, baliabideen begiramenez eta biztanleen nahien begiramenez ezar daitezen nahi dugu. Lurralde Koherentziarako Eskema prestatze bidean da eta datozen 2 urteetan da bururatzekoa. Gogoeta horren aitzinamendua ezagutu nahi baduzue, Basusarriren webgunera jo ezazue, «intercommunalité (herriartekoa)» deitu erlaitzera. Marrazten ari den lurralde proiektuari buruzko informazio arras interesgarriak atzemanen dituzue han. **Zuen iritziak kontatzen du eta ekarpenak egin ditzakezue lan horretarako, zuzenean, linean proposamenak eginez.

Garrantzi handiko urraspidea dugu hori, gure herriaren bilakaeran eta antolakuntzan eraginen baitu dokumentu horrek. Izan ere, etorkizunean, tokiko hirigintza plan guziek (THP-PLU eta hTHP-PLUi) horren gauzatzen parte hartu beharko baitute.

Politika publiko horien guzien ildotik, gure herrixkaren bilakaeran ari gira beti lanean nor bakoitzaren bizi kalitatea hobetu nahiz. Gisa horretan, batez ere aitzinkontuari so egiten dion aldizkariaren zenbaki honetan, egin ditugunei buruzko eta herri bizitzari buruzko informazio guziak atzemanen dituzue.

Udaberrirako aurreikusi ditugun animazio guzietan elkartuko girelakoan eta gure ekoizle-merkatuen giro atsegina partekatuko dugulakoan.

Zinez zuekin.

Actualité

BIENVENUE À JEAN-BAPTISTE HALTY

Figure bien connue du chemin de Halage et au-delà, Jean-Baptiste HALTY notre sympathique et dynamique suppléant a rejoint les rangs de notre équipe municipale en remplacement de Philippe BIGOTEAU qui a quitté ses fonctions pour raisons personnelles en début d'année.

Berriak

ONGI ETORRIA JEAN-BAPTISTE HALTY-RI

Zirga bidean eta haratago ere ongi ezagutua den gure ordezko atsegin eta bizia herriko kontseilu taldera lotu zaigu, Philippe BIGOTEAU-ren ordez, urte hastapenean utzi baitzuen azken honek kargua bere arrazoi pertsonalak gatik.

3 Questions à

Yannick Bassier

Adjoint aux Finances, aux Ressources Humaines & Administration Générale

Animateur de la commission finances RH, cette commission très active et participative a pour objectif de proposer les budgets en fonction des projets à M. le Maire qui les valide ou pas.

1 Pouvez-vous nous décrire les budgets de la commune ?

Les budgets communaux se décomposent ainsi :

Un Budget Général et 6 budgets annexes : centre de loisirs, restauration scolaire, cimetière, lotissement du golf artisanal, lotissements Ur Geldi et Igeldia.

Le Budget Général est le plus important et vient abonder les budgets annexes en particulier le budget du centre de loisirs et celui de la cantine.

Il se décompose en deux parties : l'investissement et le fonctionnement.

Cette année le budget général s'équilibre à environ 2,8 millions en fonctionnement et 3.1 millions en investissement.

Il doit répondre à des principes budgétaires : l'annuité, la spécialité, la sincérité et l'équilibre.

2 Quelles sont les grandes orientations du budget 2022 ?

Notre priorité reste la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, ceci nous permet d'abonder la section d'investissement.

Grâce à cette maîtrise, 2022 va être une année très importante en investissement. En effet trois projets structurants vont voir le jour :

- Le nouveau local communal situé au sein de **l'espace Biltegi**, sous la pharmacie. Il recevra l'école de musique et sera mutualisé avec d'autres associations.
- **La maison Menta** que M. le Maire a présenté dans le dernier Etxez-Exte.
- **Le Centre associatif et d'animations** dans l'ancienne bibliothèque, à vocations multiples, associatives et communales. Il recevra aussi l'Ikastola.

Ces trois projets représenteront environ 2 millions d'euros d'investissement sur ces deux prochaines années avec en face des recettes attendues des différents partenaires que sont l'Etat, la CAPB (Communauté d'Agglomération Pays Basque), le Département64, la Caf (Caisse d'Allocations Familiales) ainsi que des loyers perçus (Seaska). La commune d'Arcangues participe également au financement du Centre Associatif et d'Animations.

3 Globalement que pouvons-nous dire des finances de la commune ?

Les finances de la commune sont saines et maîtrisées malgré une baisse d'environ 8000 € par an des dotations de l'Etat.

Ces dernières années la Commune investit dans des projets qui répondent aux besoins des administrés sans augmenter la fiscalité depuis 2014.

Concernant cette dernière, la loi des finances 2022 votée par le gouvernement prévoit une revalorisation des bases fiscales de 3.4%. Au niveau communal et comme d'autres communes voisines, nous envisageons une majoration de 60 % du montant de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Ainsi, malgré la suppression de la taxe d'habitation et dans un contexte d'augmentation des prix des matières premières (carburants, énergie, fluides, bois etc...) nous avons décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter le taux de la Taxe Foncière Bâtie, l'un de nos derniers leviers aujourd'hui.

3 galdera

Yannick BASSIER-i

Finantzen, Giza Baliabideen & Administrazio Orokorraren auzapezordea

Finantzak-Giza baliabideak batzordearen animatzailea ; batzorde arras aktibo eta parte hartzaile honen helburua, proiektuen araberako aitzinkontuak auzapezari aurkeztea da, eta honek onartzen ditu edo ez.

1 *Azalduko zenizkigukea herriaren aitzinkontuak?*

Honela banatzen dira herri aitzinkontuak:

Aitzinkontu nagusi bat eta 6 aitzinkontu gehigarri: aisialdi zentroarena, eskola jantokiena, hilerriarena, artisau-golfaren etxe-multzoa, Ur Geldi eta Igeldia etxe-multzoak.

Aitzinkontu nagusia dugu garrantzitsuena eta aitzinkontu gehigarriak, bereziki aisialdi zentroarena eta jantokiarena, osatzen ditu.

Bi zati ditu: inbestimendua eta funtzionamendua.

Aurten, aitzinkontu nagusia 2.2 milioi euro ingurutan orekatzen da funtzionamenduan eta 3.1 milioitan inbestimenduan.

Aitzinkontu printzipio hauek bete behar ditu: urterokoa izatea, berezitasuna, zintzotasuna eta oreka.

2 *Zein dira 2022ko aitzinkontuaren orientabide nagusiak?*

Gure lehentasuna funtzionamendu gastuen kontrolatzea da beti; horrek inbestimendu atala osatzeko aukera ematen digu.

2022 urtea, biziki garrantzitsua izanen da BASUSARRIrentzat. Izan ere, hiru proiektu egituratzaile sortuko baitira:

Biltegi eraikina, musika eskola hor kokatuko baita, farmaziaren azpian, eta beste elkarteekin partekatuko da.

Menta etxea, auzapez jaunak azken Etxez-etxe aldizkarian aurkeztu zuena.

Elkarteen eta animazioen zentroa, liburutegi ohiaren lekuan. Hainbat gauzatarako erabiliko da: elkarteentzat, herriaren ekitaldietarako eta abar, eta ikastola kokatuko da ere.

Hiru proiektu horiek 2 milioi euro inguruko inbestimendua dute heldu diren bi urteentzat; horren ordaintzen laguntzeko zenbait partzuerren ekarpenak goaitatzen ditugu: Estatuarena, Euskal Hirigune Elkargoarena, 64 Departamenduarena, Familia Laguntza Kutxarena (FLK), bai eta ordainduko diren alokairuak ere (SEASKA). Arrangoitzeko Herriko Etxeak ere parte hartuko du Elkarteen eta animazioen zentroa diruztatzen.

3 *Oro har, zer erran genezake herriaren diru egoeraz?*

Herriak sendo eta kontrolpean ditu diru kontuak, Estatuaren zuzkidurak urtean 8000€ inguru apalagoak badira ere.

Azken urte hauetan, Herriko Etxea herritarren beharretara erantzuten dieten proiektuetan inbestitzen ari da, zergak 2014az geroztik emendatu gabe.

Zergei dagokienez, gobernuak bozkatu duen 2022ko finantzen legeak aurreikusten du zerga oinarriak %3,4z emendatuko direla. Herrian, beste auzo herri zenbaitetan bezala, bigarren bizitegien gaineko bizileku zerga %60z emendatu nahi dugu.

Gisa horretan, bizileku zerga bertan behera utzia izan baldin bada ere eta lehengaien (erregaiak, energia, egurra, etab...) prezioak goraka baldin badoaz ere, Funts Eraikien gaineko Zergaren maila ez goratzea erabaki dugu berriz ere.

Dossier état Civil

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

INFOS PRATIQUES

Pièce d'identité anticipez votre demande !
VOUS ENVISAGEZ DE VOYAGER ?
Attention en raison d'une forte augmentation des demandes, notamment due à la reprise des voyages internationaux et à l'arrivée des beaux jours, **le délai d'obtention des cartes nationales d'identité et des passeports est rallongé. Prenez rendez-vous au moins trois mois avant la date de votre départ !**

Depuis août 2021, la France délivre des cartes nationales d'identité et des passeports biométriques fabriqués à Douai, contenant de façon sécurisée, les données, notamment la photo et les empreintes digitales du demandeur.
En cours de validité, la carte nationale d'identité permet au demandeur de justifier de son identité et vaut document de circulation transfrontière pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne. Pour les autres pays, la détention du passeport est obligatoire.

	CARTE D'IDENTITÉ		PASSEPORT
Pièces à fournir : en fonction de chaque situation individuelle, des pièces complémentaires peuvent être demandées.	MAJEURS	MINEURS	
Extrait d'acte de naissance récent avec filiation sauf si le demandeur est en possession d'une carte nationale d'identité sécurisée plastifiée, (original+photocopie) d'un passeport électronique ou biométrique, (original+photocopie page photo).	✓		✓
Acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois (original) ou à défaut en cas de renouvellement le livret de famille du parent déposant (original + photocopie)		✓	
Pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale (original + photocopie). Le cas échéant, original et photocopie du jugement de divorce ou de séparation concernant l'enfant.		✓	
1 photo d'identité, en couleur, de face, prise il y a moins de 6 mois, tête nue sans accessoire, parfaitement ressemblante, format 35 x 45 mm, aux normes AFNOR non scannée (visage hauteur cheveux compris : 32 à 36 mm), sans lunettes.	✓	✓	
1 photo d'identité, en parfait état, en couleur, de face, prise il y a moins de 6 mois, tête nue sans accessoire, sans lunettes, parfaitement ressemblante, format 35 x 45 mm, aux normes AFNOR non scannée (visage hauteur 32 à 36 mm cheveux compris)			✓
Justificatif de domicile, (original+photocopie).	✓		
Justificatif de domicile du parent déposant, (original+photocopie).		✓	
Justificatif de domicile au nom et prénom du demandeur (original+photocopie).			✓
Ancienne carte d'identité, (original+photocopie) ou **déclaration de vol établie au commissariat** ou de **déclaration de perte établie en Mairie,** au moment du dépôt du dossier.	✓		
Ancien titre (passeport) (original+photocopie page photo) ou déclaration de vol établie au commissariat ou déclaration de perte établie en Mairie, au moment du dépôt du dossier			✓
Formulaire de pré-demande à saisir directement sur le site www.passeport.ants.gouv.fr.	✓	✓	✓
Présence obligatoire de la personne au dépôt du dossier et au retrait du titre.	✓		
Présence obligatoire du représentant légal au dépôt du dossier et au retrait du titre.		✓	
Présence obligatoire de l'enfant au dépôt du titre quel que soit son âge et au retrait du titre à partir de 12 ans.		✓	

PASSPORT

Informations complémentaires

Personnes majeures
86 €
en timbres fiscaux

Entre 15 et 17 ans
42 €

Jusqu'à 14 ans
17 €

- **Durée de validité :** 10 ans et 5 ans pour les mineurs
- **Délai indicatif d'obtention :** 6 semaines à compter du dépôt de la demande
- Pour voyager hors de l'Union Européenne, la date de validité de votre passeport doit être supérieure à 6 mois (date de retour).

UNE DÉMARCHE + RAPIDE + SIMPLE
UNE CARTE D'IDENTITÉ + SÛRE

1

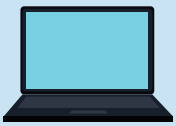

Pour gagner du temps, je peux faire ma pré-demande de carte d'identité sur internet.

2

Lorsque je me rends en **mairie** pour déposer mon dossier, l'agent scanne ma **photo** et numérise mes **empreintes**.

3

Je reçois un **SMS** lorsque ma carte est disponible. **Je vais la retirer** à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande.

La mairie de Bassussarry n'est plus Centre de traitement administratif des pièces d'identité.
Merci de prendre RDV auprès des Mairies suivantes:

✓BAYONNE	05.59.46.60.60
✓BIARRITZ	05.59.41.59.41
✓ANGLET	05.59.58.35.35
✓CAMBO	05.59.93.74.30
✓BIDART	05.59.54.90.67

demarches.interieur.gouv.fr

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation de signature est l'attestation par le Maire ou l'agent délégué de l'authenticité d'une signature apposée sur un document en sa présence. Cette formalité n'a pas pour effet d'authentifier le texte en marge duquel la signature est apposée. La Mairie ne légalise que les signatures de ses administrés.

Merci de bien vouloir venir avec un justificatif de domicile en Mairie.

REGISTRE COMMUNAL DE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES OU ISOLÉES

En prévision d'une situation de crise exceptionnelle, risques climatiques (canicule), sanitaires (épidémie telle Covid-19)

La commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, à se faire connaître afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Un registre nominatif est ouvert afin de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.

Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen de la fiche de renseignements téléchargeable sur le site internet de la Mairie ou disponible à l'accueil de la Mairie. Cette fiche peut être remplie par le demandeur lui-même ou par une tierce personne. Elle a un caractère facultatif et les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte d'urgence organisé en cas de crise.

Si vous souhaitez figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune, vous êtes invités à remplir la fiche de renseignements et à la déposer en mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie au 05.59.43.07.96

Dossier état Civil

RECENSEMENT MILITAIRE
RECENSEMENT CITOYEN

QUI EST CONCERNÉ ?

- les garçons et filles de 16 à 25 ans
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, celles-ci peuvent être accomplies par son représentant légal (père, mère, tuteur), jusqu'au jour du 18ème anniversaire du demandeur.

PIÈCES À FOURNIR

- **Livret de famille ou acte de naissance de l'intéressé à recenser**
- **Pièce d'identité du parent qui se présente**
- **1 ou 2 pièces d'identité** (carte nationale d'identité française ou passeport français de l'intéressé et carte nationale d'identité ou passeport de l'autre nationalité pour les binationaux)
- **Justificatif de domicile**

Quand se faire recenser ?

Au cours du mois du 16ème anniversaire. Le recensement étant une démarche volontaire, les intéressés peuvent régulariser leur situation à tout moment, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Quels sont les effets du recensement ?

Après avoir été recensé, une attestation de recensement est délivrée par la mairie et des informations sont données sur la Journée défense et citoyenneté JDC et sur les conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel.
Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.
En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

Quelles sont les conséquences en cas d'absence de recensement dans les délais ?

L'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée, etc...).

Comment régulariser une absence de recensement ?

A tout moment et avant l'âge de 25 ans, l'intéressé doit se déclarer :

- auprès de la mairie de son domicile
- au consulat ou service diplomatique de France s'il réside à l'étranger

Qu'est-ce que la Journée défense et citoyenneté (JDC) ?

La Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour les garçons et les filles.
Elle apporte :

- une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités civiles et militaires, offerte aujourd'hui aux jeunes gens.
- des opportunités professionnelles mais également une opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté qui pourront, s'ils le souhaitent, obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée (éducation nationale, missions locales, et les établissements Défense 2ème chance).

En fin de journée, un certificat de participation est remis : il est obligatoire et requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

En ligne sur le site service-public.fr

à la Mairie

Par **Fleur BEYRIS,**
conseillère déléguée au cadre de vie et au développement durable

Une cantine de proximité

300 enfants en moyenne fréquentent la cantine de Bassussarry, une cantine de plus en plus vertueuse et respectueuse de l'environnement.

CIRCUIT COURT

Les menus et les produits sont pensés en circuit court. Une fois par période, un menu 100 % local est proposé aux enfants. Sur la table, du pâté basque, de l'axoa de porc du Sud-Ouest, des pommes de terre locales rissolées, des produits laitiers issus de lait de production locale, le tout accompagné de la célèbre baguette de pain locale. Un menu 100 % bio et des menus à thèmes qui varient le contenu des assiettes.
Tout est fabriqué sur place, le jour même en liaison chaude : c'est une cantine communale et de proximité.
« La période a été compliquée mais les fournisseurs locaux ont toujours répondu présents » précise David Traoré, responsable de la cantine scolaire.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

En parallèle de ces engagements qualité, la cantine de Bassussarry s'engage également sur un **projet ambitieux de réduction des déchets**. Les assiettes sont pesées au retour du service afin d'affiner les quantités nécessaires, les commandes sont donc passées en fonction, limitant ainsi la surproduction et le gaspillage.
Cette démarche est facilitée par la configuration de la cantine : la salle de restauration est accolée à la cuisine. Les enfants n'hésitent plus à dire ce qu'ils ont préféré et ce qu'ils aiment moins à Anne-Marie, cheffe de cuisine qui reste vraiment à l'écoute et qui a à cœur de faire plaisir aux petits convives. Un travail d'équipe qui permet aux enfants de se servir à leur faim ce qu'ils aiment et de réduire ainsi un maximum de déchets !

TRI SÉLECTIF

Soucieux de son impact sur l'environnement, le restaurant scolaire traite avec la société Euskal Recyclage pour **collecter et valoriser les huiles alimentaires usagées en créant du biocarburant.**
Une table de tri sélectif et un composteur, subventionnés en partie par la Communauté d'Agglomération du Pays basque, devraient bientôt compléter le dispositif de cette cantine décidément dans l'air du temps.

Ti'pi eco : des urinoirs écologiques

Des urinoirs écologiques d'un autre genre viennent d'être installés sur le parking de l'Eglise, à proximité du cimetière et du fronton. Des toilettes sèches innovantes puisqu'ici, pas besoin de sable ou de copeaux de bois… encore moins d'eau ! Le système est directement rattaché aux évacuations et un clapet anti-odeur permet de stopper les refoulements.

Un mobilier sanitaire hygiénique et respectueux de l'environnement !

Inondations

LES INONDATIONS DES 09 ET 10 DÉCEMBRE 2021 : UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL AUX CONSÉQUENCES DÉVASTATRICES

De mémoire de Bassussarry, jamais la commune n'avait été autant touchée par une telle catastrophe naturelle. Forte pluviométrie fin novembre-début décembre, niveaux des cours d'eau très hauts et influence maritime ont provoqué cette situation exceptionnelle. Durant deux jours, des volumes colossaux de pluies (près de 220 mm) se sont déversées sur l'amont du bassin versant de la Nive engendrant une montée rapide et violente de cette rivière sur l'aval. Le pic de crue a été atteint le 10 décembre 2021 à la station de Villefranque avec une hauteur de 8,02 mètres.

Au total, ce sont 125 bâtiments qui ont été sinistrés, principalement sur les quartiers bas (Errecartia, les Barthes, Castanche, Béhic, Jantot et le chemin de Halage). Le 23 janvier 2022, Bassussarry a été intégrée à la liste des communes bénéficiant de la reconnaissance catastrophe naturelle permettant notamment une indemnisation plus rapide des familles et entreprises touchées.

Nous garderons longtemps en mémoire les images de ce vendredi 10 décembre et du week-end qui l'a suivi. Nous retiendrons également les nombreux élans de solidarité qui se sont immédiatement enclenchés. Ils n'ont en rien tout résolu mais ont apporté un réconfort indispensable pour affronter une telle situation. Il serait impossible de tous les citer mais ils furent tous très appréciés par les sinistrés.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les équipes municipales qui ont travaillé avant, pendant et après la crise mais aussi :

- **Le Spar de Bassussarry et le pressing Label Vie de Bidart** qui ont su collecter puis rendre propre plus d'une tonne et demie de linge.
- **La Ville d'Anglet** qui a mis à disposition de la commune 32 bennes (au total 100 tonnes de déchets ont pu être ainsi débarrassés).
- **Les associations du Comité des fêtes et d'Ado'rizons** qui ont activement aidé à débarrasser et nettoyer des domiciles inondés
- **L'hôpital de Bayonne** pour la mise en place rapide d'une cellule de soutien psychologique des sinistrés.
- **Tous les anonymes** qui se sont spontanément présentés au domicile des sinistrés pour offrir leurs services.

L'époque que nous traversons nous le rappelle un peu plus chaque jour, ***la solidarité*** **est et doit rester une valeur essentielle de notre société !** Elle doit aussi rester le ciment de notre commune pour nous unir dans les bons comme dans les moments les plus difficiles.

Que faut-il retenir de ces événements ?

À l'échelle LOCALE : la protection de la population et des biens reste une priorité absolue pour la commune. La Mairie a donc activé pour la 1ère fois son PCS (Plan Communal de Sauvegarde), dès qu'elle a été alertée par la Sous-Préfecture, avec le soutien également du logiciel MyPredict qui informe sur les risques en cours et qui permet de visualiser les précipitations. C'est ainsi que les administrés avaient été informés dès le jeudi après-midi d'épisodes pluvieux très abondants et les routes interdites à la circulation. Dès le lendemain matin, la Mairie s'assurait de la mise en sécurité des habitants des zones à risques, avec mise en sécurité à l'étage puis évacuation par les pompiers quand ce fut nécessaire.
Aujourd'hui, la commune est mieux armée pour réagir rapidement à la brutalité de ces dérèglements climatiques.

À l'échelle du Pôle ERROBI : la commission territoriale du 12 janvier dernier a fléché comme prioritaire la gestion des inondations et notamment, celle de la Nive, dans le programme pluriannuel d'investissement de la CAPB via le programme GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

À l'échelle de la CAPB : un courrier du Président nous rappelle l'accélération de la mise en œuvre des actions, sur les 4 axes :

1. Amélioration de la connaissance
2. Surveillance des alertes et des gestions des crues
3. Diminution de la vulnérabilité
4. Confortement des financements dévolus à cette cause au travers de la compétence GEMAPI »

Plus récemment...

Lors d'une rencontre en date du 28 février 2022, Monsieur le Maire a sollicité Monsieur Le Moing-Surzur, Sous-Préfet de Bayonne, pour obtenir des informations sur le fonds Barnier*. Monsieur le Sous-Préfet doit nous apporter des éléments de réponse que nous communiquerons ultérieurement aux intéressés.

**fonds Barnier : Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit fonds Barnier, permet de soutenir des mesures de prévention et de protection des personnes et des biens exposés aux risques naturels majeurs.*

LE PPRI

Le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) est un outil de gestion des risques qui vise à maîtriser l'urbanisation en zone inondable afin de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes.

Le PPRI a pour objectifs :

- l'identification des zones à risque et du niveau d'aléa,
- l'interdiction de toute nouvelle construction dans les zones d'aléas les plus forts,
- la réduction de la vulnérabilité de l'existant et des constructions futures,
- la préservation des zones d'expansion de crue afin de ne pas aggraver le risque.

AIDE AUX BATARDEAUX

Le Conseil municipal a voté en ce début d'année 2022, la reconduction du soutien financier pour l'acquisition de systèmes de lutte contre les inondations appelés batardeaux. Il s'agit d'une subvention en faveur de l'acquisition desdits batardeaux, égale à 50% maximum du montant facturé pour l'installation de ces équipements par un professionnel et plafonné à 1500,00 € TTC par habitation.

Budget 2022

Bassussarry poursuit ses engagements en faveur des services aux habitants et de l'amélioration du cadre de vie

Le budget général 2022 est construit sur une double volonté : celle de préserver la santé financière de la commune et de poursuivre les investissements. A l'image de Bassussarry il est dynamique et tourné vers l'avenir.

D'un montant total de 5,991 millions d'€uros ce nouveau budget permet d'entrer dans les phases opérationnelles de projets structurants tels que la rénovation et extension de l'ancienne mairie en vue d'y créer un centre associatif et d'animations ou bien l'acquisition de la maison Menta pour la création de logements sociaux et d'un commerce.

Une nouvelle fois, la maîtrise des charges de fonctionnement est restée une priorité pour l'équipe municipale car c'est une condition essentielle pour préserver de bonnes capacités d'investissement.

Budget général 2022
5 991 000 €

2 800 000 € — **3 191 000 €**

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
2,8 M€		2,8 M€	
Charges à caractère général	594 200 €	Impôts et taxes	1 513 600 €
Charges de personnel	580 000 €	Produits de gestion courante	1 113 473 €
Virement pour l'investissement	1 166 245 €	Dotations - subventions	156 500 €
Autres charges de gestion courante	342 952 €	Résultat reporté	-3 300 €
Charges financières	32 500 €	Divers	30 376 €
Divers	102 752 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
3,191 M€		3,191 M€	
Solde d'exécution reporté	101 144 €	Virement section de fonctionnement	1 166 245 €
Emprunts	94 500 €	Dotations et fonds divers	946 483 €
Programme d'investissements 2021	2 975 523 €	Subventions	597 687 €
Divers	20 000 €	Emprunt	430 000 €
		Divers	50 752 €

BUDGETS ANNEXES 2022

Le budget CENTRE DE LOISIRS s'équilibre à 365 710 €
avec une participation du budget général de 90 000 €

Le budget RESTAURANT SCOLAIRE s'équilibre à 272 460 €
avec une participation du budget général de 52 000 €

Fiscalité locale : des taux communaux maintenus mais une revalorisation des bases fiscales décidée par l'Etat

En 2022 l'équipe municipale a fait à nouveau le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale. Cependant l'Etat a décidé en fin d'année dernière d'engager une revalorisation des bases d'imposition. Concrètement, à l'automne 2022, la base de calcul de la taxe foncière augmentera de 3,4%. Cette revalorisation concernera aussi la base de calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

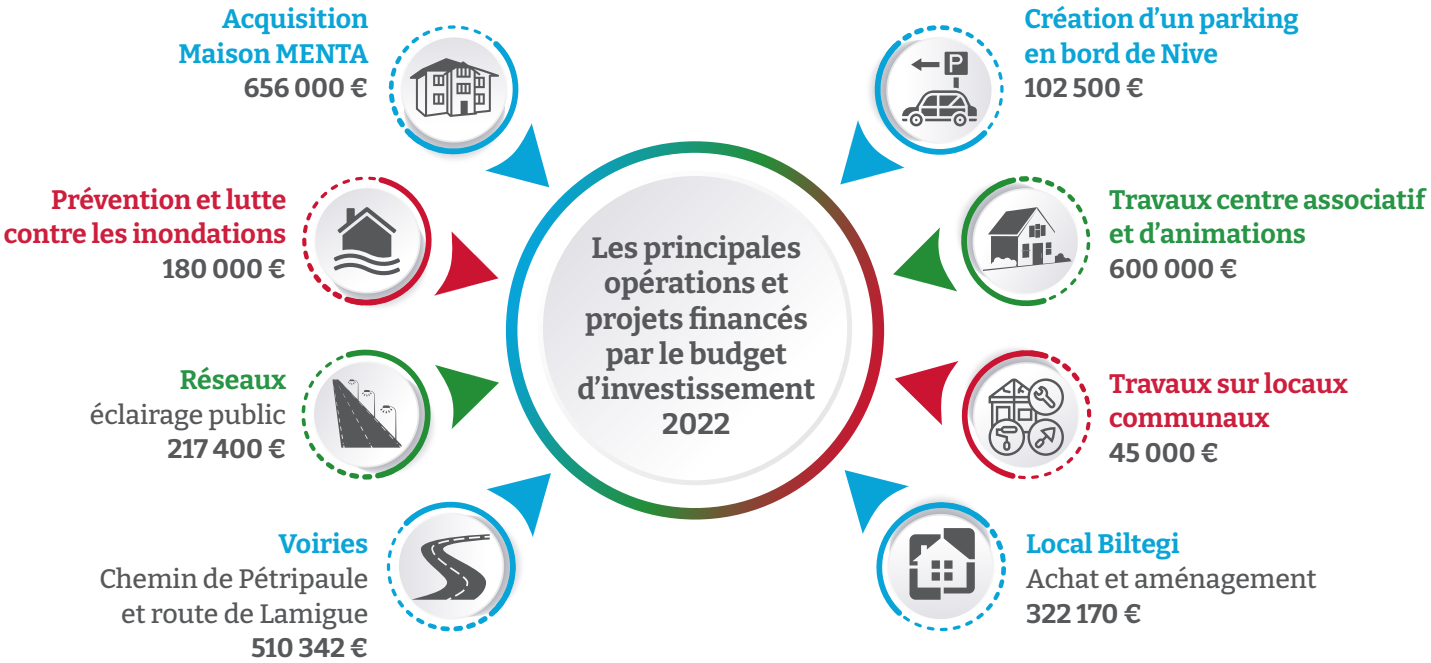

Animations de Noël

NOËL / OLENTZERO

Retour en images sur une belle fin d'année d'animations en partenariat avec les associations du village.

Le vendredi 17 décembre, la soirée fut consacrée au Père Noël. C'est en se déhanchant avec le clown Zygo que les enfants ont attendu l'arrivée du Père Noël, puis séance photos et distribution de bonbons !

Le lendemain, les enfants ont attendu Olentzero devant un très beau spectacle de marionnettes. Le groupe de danse basque Biez Bat a pris le relais et ravi un public nombreux. Olentzero est arrivé en fin d'après-midi, accompagné des Joaldunak, Txarangaita, trikitixa sous les yeux ébahis des petits et grands.

Ensuite soirée de Noël animée par la banda Biez Bat, avec buvette, dégustation d'huîtres pour les plus grands et un food-truck à burgers qui a rencontré un vif succès !

Tous ont chanté avec Olentzero, Rohkame Kantuz et Watson... et la soirée s'étira autour des stands de taloak, frites et bar à soupe.

Les vacances de Noël avaient bien commencé...

IHAUTERIAK

Perpétuer les traditions avec le carnaval basque (qui date de 1480), Ihauteriak… une transmission de génération en génération !

L'ours (hartza en basque) qui symbolise le réveil de la nature, a déambulé sur la place du bourg le samedi 12 février, entouré des zirtzils*.

Ensuite Zan pantzar*, le coupable idéal, a été brûlé sous un beau soleil, accompagné de la banda Biez Bat et entouré de nombreux enfants heureux d'être en vacances.

Zirtzils : bohémiens habillés de jute et de rubans colorés.

Zan pantzar : vilain personnage porteur et responsable de tous les maux subis par les populations dans l'année écoulée, se doit d'être montré, jugé puis brûlé.

Lutte contre le frelon asiatique

AIDEZ-NOUS A PIÉGER LES REINES !

Un piège à frelons asiatiques et son appât par foyer à récupérer à l'accueil de la Mairie.

Ces pièges sont très faciles d'utilisation et doivent être posés dès maintenant car la période est propice à la capture des fondatrices. Chaque fondatrice piégée, c'est un nid de frelons asiatiques en moins !

ASTUCE : COMMENT FABRIQUER SON APPÂT SOI-MÊME ?

volume

¼	½	¼
sirop de grenadine ou cassis utilisé pur	bière brune	vin blanc (repousse les abeilles)

MISE EN GARDE

Ne pas installer sur un balcon

Ne pas installer le piège trop près de l'habitation, au risque d'être envahi par les frelons

Suspendre le piège dans un arbre à distance, par exemple

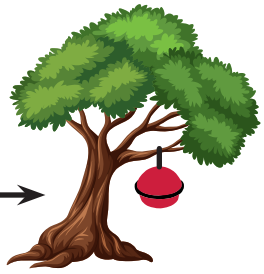

LE FRELON ASIATIQUE

Taille : **2** à **2,5 cm** pour les ouvrières, jusqu'à **3 cm pour les reines** (plus grand qu'une abeille)

Tête noire avec la face orange plus allongée

Thorax noir et velu

Pattes bicolores noires près du thorax jaune citron en moitié extrême

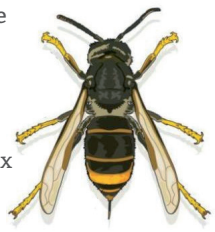

Abdomen comporte un gros anneau jaune orangé vers son extrémité vue de dessus

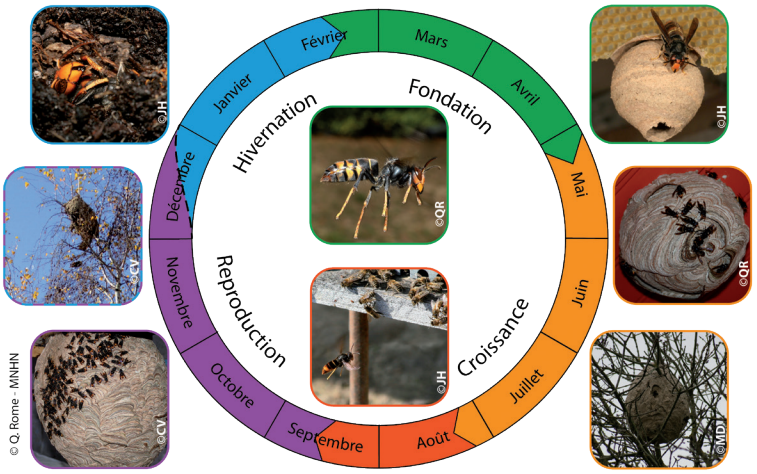

Logements

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE !

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, et toute autre demande d'urbanisme, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes devront être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les villes de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat. ADS ou « Permis de construire en ligne ».

Ainsi, depuis le 1er janvier 2022, la Commune de Bassussarry est en mesure de recevoir les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée. Vous n'aurez plus à déposer vos dossiers « papier » en mairie.

Une plateforme mise en place par les services de l'Etat vous permettra de déposer votre dossier. Un lien est mis en place sur le site internet de la commune pour vous permettre de déposer vos dossiers.

https://www.depotpermis.fr/?insee=64100

LOGEMENT SOCIAL
ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ET LOCATION

Deux programmes de construction d'appartements *(chemin de Pétripaule et maison Menta)* seront lancés prochainement sur la commune. C'est le bailleur social Habitat Sud Atlantic qui sera maître d'ouvrage de ces opérations. Ces logements seront proposés à l'acquisition et à la location sous réserve de ne pas dépasser les plafonds de ressources. Pour l'accession, les personnes intéressées peuvent déposer leurs candidatures auprès de la mairie.

Sport

DIEGO LOUVIOT, MÉDAILLE D'ARGENT AU CHAMPIONNAT D'EUROPE TRINQUET – DE 22 ANS

Du 26 au 28 novembre 2021, les Championnats d'Europe trinquet - catégorie moins de 22 ans - se sont déroulés au Trinquet Guynemer à Oloron-Sainte-Marie.

Diego LOUVIOT, jeune homme natif de Bassussarry et employé communal résidant sur la commune, a brillamment porté les couleurs de l'Equipe de France et de son club, la Société Nautique de Bayonne. Associé à Guilhem BASTESTA, ils décrochent la Médaille d'Argent lors de cette compétition, dans la catégorie paleta gomme.

Félicitations à lui pour ce très bon résultat.

Diego LOUVIOT et son entraineur Eric DIBAR

Marathon de Biarritz

DEVENEZ SIGNALEUR !

QUI ? toute personne majeure titulaire du permis de conduire en cours de validité.

POURQUOI ? assurer la sécurité des coureurs

LE RÔLE DU SIGNALEUR

Prévenir les usagers de la route du passage de la course et de la priorité qui s'y rattache.

Inviter à la prudence, à stationner ponctuellement sur le bas-côté de la route ou sur un emplacement sécurisé.

Arrêter momentanément la circulation chaque fois que cela est nécessaire.

Il ne dispose d'aucun pouvoir de Police, notamment de pouvoir d'injonction, à l'égard des usagers qui ne respecteraient pas la priorité.

LES OBLIGATIONS DU SIGNALEUR

- ☑ **Faire preuve** de courtoisie et de pédagogie avec les automobilistes et indique aux usagers les possibilités de contournement de la course quand cela est possible.
- ☑ **Être présent 30 minutes avant le départ de la course,** muni d'un gilet fluorescent de couleur jaune et équipé, le cas échéant, d'un piquet mobile à deux faces (rouge et verte) qui permet d'indiquer aux usagers si la route est libre ou non.
- ☑ **Ranger les barrières de sécurité** sur le côté de la route et enlève la rubalise à l'issue de la course.

Être signaleur du marathon de Biarritz, c'est avant tout avoir l'opportunité de participer à un évènement majeur, avoir le plaisir de côtoyer les athlètes, de les encourager et de contribuer à faire de cette journée une réussite collective.

Être bénévole, c'est bien sûr donner de son temps mais c'est aussi avoir la satisfaction de faire partie d'une équipe et faire le choix de la convivialité dans une période où parfois prédomine la tentation d'un repli sur soi. Vous passerez sûrement une super journée. Votre présence est essentielle : sans vous, pas de course !
Nous vous remercions par avance de votre aide précieuse.

Les épreuves du marathon et du marathon relais se dérouleront le 05 juin, dimanche de Pentecôte, à partir de 7H30 au départ de Biarritz et passeront dans le bourg en arrivant du quartier Harrieta.

Ce jour-là, des restrictions de circulation seront mises en place sur les voies de la commune impactées par le passage du marathon. Ces restrictions seront communiquées en amont par nos réseaux d'informations communales (site internet, PanneauPocket et panneaux lumineux).

Merci de réserver le meilleur accueil aux valeureux coureurs et de les encourager au passage !

www.marathonbiarritz.com

Golf de Bassussarry

LE RESTAURANT DU GOLF DE BASSUSSARRY SE RÉINVENTE !

Après une période de rénovation et d'aménagements, le nouveau restaurant du Golf de Bassussarry, "le 180 degrés", a ouvert ses portes début février avec un tout nouvel espace, une carte repensée et toujours une vue à couper le souffle !

LE 180 DEGRÉS
RESTAURANT ET VUE

MARIE et ALAIN ELORRIO vous accueillent dans ces nouveaux espaces très lumineux, tournés sur la nature environnante. Nul besoin d'être golfeur pour profiter du lieu : le 180 degrés a été imaginé pour accueillir tout le monde, à tout moment de la journée. Les clients y trouveront un restaurant, mais aussi un espace bar/snack ouvert en continu et même une salle privatisée pour les professionnels.

Makila Golf Club
265 Rte Dominique Joseph Garat
Tél : 05 59 29 64 69 - contact@le180degres.fr

Calendrier électoral

ALLONS VOTER !

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

En France, pour pouvoir voter, il faut :

- ✓ avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour,
- ✓ être de nationalité française,
- ✓ disposer de ses droits civils et politiques,
- ✓ être inscrit sur les listes électorales.

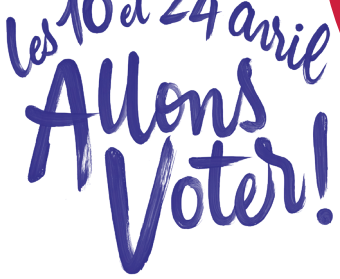

L'élection du **Président de la République** se déroulera :

Dimanche 10 avril 2022 premier tour
Dimanche 24 avril 2022 second tour

Les **élections législatives** se dérouleront :

Les dimanches 12 et 19 juin 2022
Désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

EN CAS D'ABSENCE LES DIMANCHES 10 OU 24 AVRIL, LAISSEZ QUAND MÊME VOTRE MESSAGE

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur une autre liste électorale que la vôtre pour voter à l'élection présidentielle de 2022.

Toutes les informations sur elections.interieur.gouv.fr

COMMENT RÉDUIRE L'ABSTENTION ?

Je souhaite déposer une demande de procuration, comment ça marche ?

1
Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

2
Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité

3
Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

4
Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée

ANIMATIONS

Tous les 1ers vendredis à partir du
1ER AVRIL JUSQU'AU 7 OCTOBRE 2022

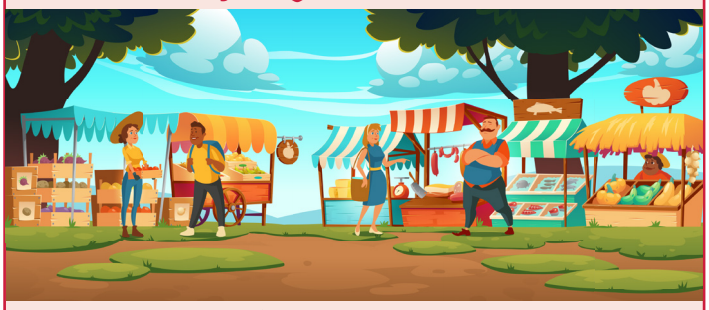

MARCHÉ DES PRODUCTEURS
sur la place du Bourg à partir de 17H

Dimanche 10 avril

RECONNAISSANCE OFFICIELLE
Parcours marathon de Biarritz
sur inscription uniquement

Dimanche 16 avril

OMELETTE PASCALE ET TROC-AUX- PLANTES
organisés et animés par la banda BIEZ BAT
et avis aux mains vertes, n'oubliez de venir
avec vos boutures à partir de 11H

Dimanche 1er mai

VENTE DE MUGUET
de l'association Ado'rizons

Dimanche 15 mai

VIDE-GRENIERS
organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves)

Dimanche 05 juin

MARATHON INTERNATIONAL
DE BIARRITZ PAYS BASQUE
à 7H30 au départ de Biarritz

Vendredi 24 juin

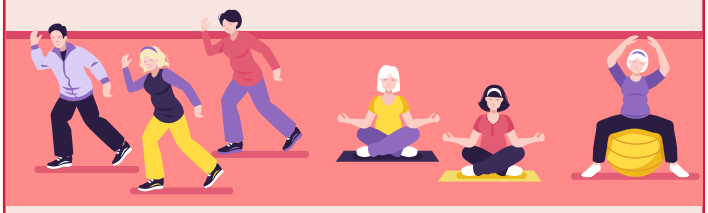

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
de la Biez Bat gym

Samedi 02 juillet

FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

État Civil

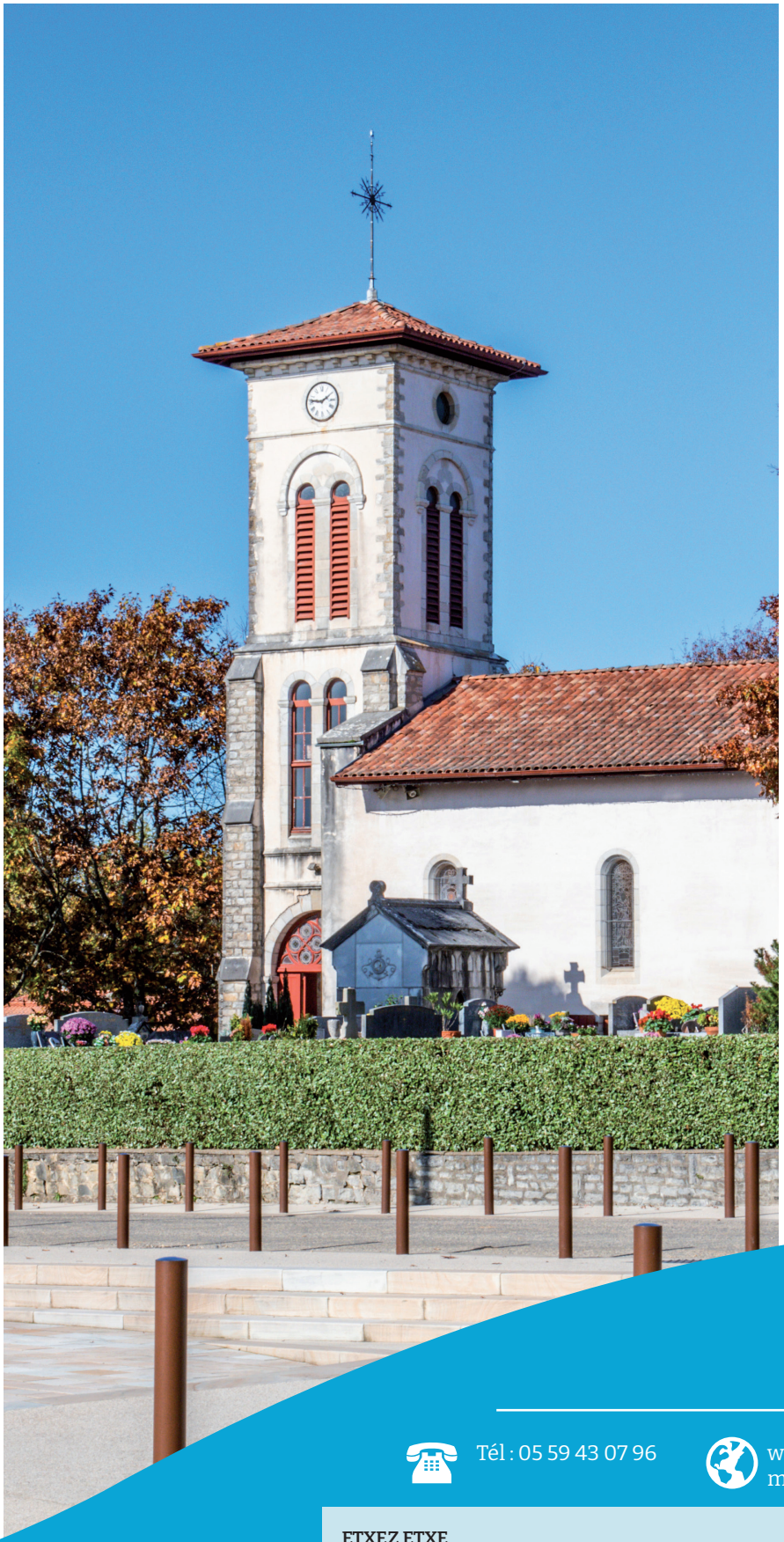

NAISSANCES

KUENTZ Line née le 21 octobre 2021 SORHAITS Anaïa née le 31 octobre 2021 HAMARD Swann née le 22 novembre 2021 UNHASSOBISCAY DUHALDE Elaia née le 02 décembre 2021 - POLI Milian née le 03 décembre 2021 - CERTAIN Elisa née le 1er janvier 2022 - DUPUTEL Jean né le 07 février 2022 - CACHAU Oyhan né le 07 février 2022 - TREMOLOSA Aaron né le 12 février 2022 - HARAN UHALDE Unai né le 23 février 2022

DÉCÈS

HARGOUS épouse DEZES Lucette-Jeannine le 23 octobre 2021 à 83 ans ETCHEBERRY Stéphane le 20 novembre 2021 à 59 ans - DEZES Joseph le 20 novembre 2021 à 86 ans - FEILLEUX épouse ROY Chantale le 25 novembre 2021 à 58 ans - LAVERGNE épouse FORTIN Simone le 28 novembre 2021 à 97 ans - LOUSTAU épouse LARRE Louise le 15 décembre 2021 à 97 ans - ROBIDART Guy le 26 décembre 2021 à 85 ans - SABY Maurice le 29 décembre 2021 à 94 ans - PUYO épouse PEIGNEGUY Nicole, Jeanne le 11 janvier 2022 à 86 ans - SARAGÜETA USOZ épouse OSPITAL Féliciana le 15 janvier 2022 à 96 ans - ALDAITS épouse HITZE Gabrielle le 20 janvier 2022à 82 ans - PAGÈS Jean-Pierre le 21 janvier 2022 à 71 ans - GARRIDO Jean le 27 janvier 2022 à 94 ans - COLLIN épouse GABORIEAU Régina le 02 février 2022 à 86 ans - MIRANDA épouse LABORDE Marie le 17 février 2022 à 91 ans - DAVRIL Pierre le 19 février 2022 à 92 ans

Mairie de Bassussarry

Tél : 05 59 43 07 96

www.bassussarry.fr
mairie@bassussarry.fr

48 Allée Bielle Nave
64200 Bassussarry

ETXEZ ETXE
Magazine municipal de Bassussarry

Service Communication de la ville de Bassussarry
48 Allée de Bielle-Nave - 64200 Bassussarry
Tel : 05 59 43 07 96

Directeur de la Publication
Michel LAHORGUE, Maire de Bassussarry

Coordination
Valérie RECART

Conception
Agence IZEECOM www.izeecom.com
Imprimé chez « Impressions » à Anglet

Crédit photos : Mairie de Bassussarry, Balloide, Art & Lumière, GS Regards.

Bassussarry

MARCHÉ des PRODUCTEURS

Ekoizleen merkatua

TOUS LES 1ERS VENDREDIS DU MOIS

Hilabeteko lehen Ostiral guziz

DE 17H À 20H

RESTAURATION ET ANIMATION SUR PLACE

Jateko & animazioak lekuan bertan

Bassussarry
Ongi Etorri

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE